

Le Fonds Fidelity Alternatif Obligations adopte une approche tactique pour investir dans les titres à revenu fixe et a recours à des positions longues et courtes pour s'adapter aux fluctuations constantes des marchés obligataires.



## Flexibilité accrue pour suivre l'évolution des marchés obligataires

Peut s'adapter aux changements de taux d'intérêt et à l'évolution des marchés des titres de créance grâce à une combinaison de positions longues et courtes.



## Obligations de qualité et autres

Met l'accent sur les obligations de qualité supérieure et la capacité d'investir de façon sélective dans des titres de créance à rendement élevé lorsque des occasions se présentent.



## Vision mondiale, gestion locale

Dispose d'une équipe de gestion de portefeuille située à Toronto qui combine l'expertise locale et le réseau de recherche mondial de Fidelity pour éclairer les décisions de placement.

## Valeur ajoutée dans différents scénarios de marché

Les fonds d'obligations traditionnels peuvent afficher de bons résultats dans certaines conditions de marché. Le Fonds Fidelity Alternatif Obligations est conçu pour offrir une plus grande flexibilité qui lui permet de suivre l'évolution des conditions du marché.

SCÉNARIO DE MARCHÉ	FONDS FIDELITY ALTERNATIF OBLIGATIONS
Hausse des taux d'intérêt	Cherche à réduire ou à ramener l'exposition aux taux d'intérêt à moins de zéro, ce qui pourrait limiter l'incidence d'une hausse des taux.
Baisse des taux d'intérêt	Vise à profiter des avantages de la baisse des taux d'intérêt.
Conditions de marché donnant lieu à de faibles revenus	Dispose de la flexibilité nécessaire pour investir dans des obligations à rendement élevé et utilise la structure des placements non traditionnels liquides, qui peut contribuer au potentiel de revenu.
Tensions sur les marchés	Utilise des positions courtes pour mieux gérer le risque de crédit pendant les périodes de volatilité.

## Gestionnaires de portefeuille



**PETER KHAN**

*Gestionnaire de portefeuille*

**Chez Fidelity depuis 2000**



**OLIVIER SIMON-VERMOT**

*Gestionnaire de portefeuille*

**Chez Fidelity depuis 2008**

## Aperçu du mandat

<b>Stratégie</b>	Positions longues/courtes sur titres à revenu fixe
<b>Fourchette cible des positions longues/courtes<sup>1</sup></b>	De 110 % en positions longues et 10 % en positions courtes à 150 % en positions longues et 50 % en positions courtes
<b>Nombre cible de titres en portefeuille</b>	50 à 150 positions actives
<b>Duration cible<sup>2</sup></b>	< 2,5 à 5 ans
<b>Indice de référence</b>	Indice ICE BofA 1-3 Year Global Corporate – couvert en \$ CA
<b>Niveau de risque</b>	Faible
<b>Frais de gestion<sup>3</sup></b>	Série F : 0,75 % Série B : 1,25 % Série FNB (FFAB) : 0,75 %
<b>Honoraires liés au rendement</b>	Aucuns
<b>Options de souscription</b>	\$ CA, \$ US, série FNB

Bien que le Fonds soit habituellement géré selon ces contraintes, les gestionnaires de portefeuille se réservent le droit de s'en écarter.

- 1 Le Fonds est généralement structuré pour détenir entre 100 % et 150 % de sa valeur liquidative en positions longues et jusqu'à 50 % de sa valeur liquidative en positions courtes.
- 2 Le Fonds vise une duration de < 2,5 à 5 ans sur une base absolue sur l'ensemble du cycle de placement.
- 3 Le Fonds paie également des frais d'administration fixes et certains coûts afférents tels qu'ils sont décrits dans le prospectus simplifié du Fonds. Le rendement passé n'est pas une garantie des résultats futurs.

Pour plus de renseignements, communiquez avec votre conseiller ou conseillère ou visitez [fidelity.ca/strategiesalternatives](https://fidelity.ca/strategiesalternatives).



Tout placement dans un fonds commun de placement ou un fonds négocié en bourse (FNB) peut donner lieu à des commissions, des commissions de suivi, des frais de gestion, des frais de courtage et des charges. Veuillez lire le prospectus du fonds commun de placement ou du FNB avant d'investir, car il contient des renseignements détaillés sur le placement. Les fonds communs de placement et les FNB ne sont pas garantis. Leur valeur est appelée à fluctuer fréquemment, ce qui pourrait entraîner des gains ou des pertes. Le rendement passé pourrait ou non être reproduit.

Le Fonds est un fonds commun de placement non traditionnel. Il a la capacité d'investir dans des catégories d'actifs ou d'utiliser des stratégies de placement que les fonds communs de placement traditionnels ne peuvent pas utiliser. Parmi les stratégies spécifiques qui différencient ce Fonds des fonds communs de placement traditionnels, mentionnons le recours accru à des dérivés à des fins de couverture ou à des fins autres que de couverture, la capacité augmentée de vendre des titres à découvert et la possibilité d'emprunter des fonds à des fins de placement. Si elles sont adoptées, ces stratégies seront utilisées conformément à l'objectif et aux stratégies de placement du Fonds et elles peuvent, dans certaines conditions du marché, accélérer le rythme auquel la valeur du Fonds diminue.

Contrairement aux titres de séries de fonds communs de placement traditionnelles, les titres de série FNB se négocient sur des bourses de valeurs. La perturbation ou l'interruption de la négociation des titres de série FNB sur une bourse de valeurs ou un marché pourrait influencer le cours de ces titres. Une telle perturbation ou interruption de la négociation est susceptible de causer un écart de rendement entre les titres de série FNB et ceux des séries de fonds communs de placement traditionnelles, parce que les titres de série FNB pourraient se négocier sur le marché à une valeur inférieure ou supérieure à la valeur liquidative par part. Rien ne garantit que le cours des titres de série FNB se comportera de manière similaire à la valeur liquidative par part. Le cours des titres de série FNB fluctuera en fonction des variations de la valeur liquidative d'un fonds ainsi que de l'offre et de la demande sur la bourse de valeurs ou le marché sur lequel les titres de série FNB se négocient. Ainsi, il pourrait y avoir une différence entre le rendement des titres de série FNB et celui des titres de séries de fonds communs de placement traditionnelles. De plus, d'autres facteurs pourraient contribuer à un écart de rendement entre les titres de série FNB et les titres de séries de fonds communs de placement traditionnelles, comme les commissions de courtage et la TVH.

Le niveau de risque de placement indiqué doit être établi conformément à la méthode de classification du risque normalisée par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières qui s'appuie sur la volatilité historique d'un fonds, mesurée par l'écart-type annualisé sur dix ans des rendements du fonds ou d'un indice de référence, dans le cas d'un nouveau fonds.

Ces renseignements sont de nature générale et ne doivent pas être interprétés comme des recommandations ou des conseils d'ordre fiscal. La situation de chaque investisseur est unique et devrait être examinée par le conseiller juridique ou fiscal de ce dernier.

## Codes des Fonds

	SÉRIE B	SÉRIE F
<b>NOM DU FONDS</b>	<b>FSI</b>	<b>SF</b>
<b>Fonds Fidelity Alternatif Obligations</b>	7590	7782
<b>Fonds Fidelity Alternatif Obligations \$ US</b>	7790	7998

## Symbole boursier

<b>Fonds Fidelity Alternatif Obligations – série FNB</b>	<b>FFAB</b>
--	-------------